

## Soutien à Salah Hamouri

### APPEL à la mobilisation des élus et élus du département de l'Ain

Mesdames et Messieurs les députés et sénateurs de l'Ain  
Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux de l'Ain  
Mesdames et Messieurs les maires et maires-adjoints de l'Ain  
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Chères collègues, Chers collègues,

Un de nos compatriotes, Salah Hamouri, avocat palestinien habitant à Jérusalem, français par sa mère originaire de Bourg-en-Bresse, a été arrêté à son domicile le 7 mars 2022 par l'armée israélienne et placé en détention administrative, c'est-à-dire sans jugement et sans aucun chef d'accusation, en violation totale du droit international. Cette détention administrative a été renouvelée deux fois et prolongée jusqu'au mois de décembre pour l'instant.

Salah a déjà été incarcéré sans motif à plusieurs reprises. En outre, son épouse - française - et leurs deux enfants n'ont pas le droit de le rejoindre à Jérusalem.

Pour protester contre leurs conditions de détention, Salah et 29 autres prisonniers palestiniens ont entamé une grève de la faim le dimanche 25 septembre. Pour punir Salah les autorités militaires israéliennes l'ont placé à l'isolement sans possibilité d'avoir du sel, élément indispensable lors d'une grève de la faim. La grève de la faim a été suspendue le 13 octobre ; Salah Hamouri a regagné une cellule classique.

Un comité de soutien à Salah constitué dans l'Ain lors de précédentes incarcérations de Salah a été réactivé. La composition de ce comité de soutien dépasse les clivages politiques ; il rassemble toutes celles et tous ceux qui se réclament des principes de la démocratie et du droit. Garants de l'état de droit et des libertés publiques, chacune et chacun à son niveau de responsabilité, nous avons l'ardente obligation de manifester notre attachement au traitement équitable de nos compatriotes où qu'ils vivent dans le monde.

**Nous vous invitons à vous associer à notre démarche qui vise à aboutir à la libération de Salah en manifestant votre soutien par l'envoi d'un mail précisant votre mandat électif à : [libertepoursalah01@protonmail.com](mailto:libertepoursalah01@protonmail.com)**

Vous pouvez également écrire au Président de la République lui demandant d'obtenir la libération de Salah (1).

Vous manifesterez ainsi votre attachement aux valeurs qui fondent la démocratie et votre soutien à notre compatriote originaire de notre département en vue d'obtenir sa libération et le droit pour sa famille de le rejoindre à Jérusalem.

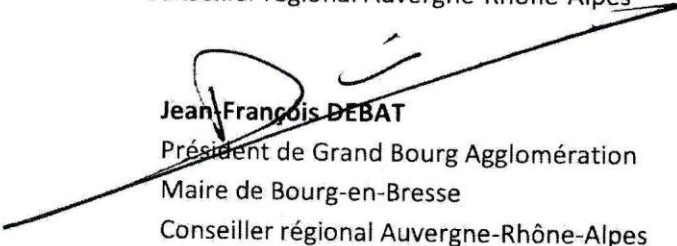
Nous vous prions d'agréer l'expression de notre considération distinguée.

**Florence BLATRIX-CONTAT**  
Sénatrice de l'Ain



**Xavier BRETON**  
Député de l'Ain  
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes

A Bourg-en-Bresse, le 14 octobre 2022



**Jean-François DEBAT**  
Président de Grand Bourg Agglomération  
Maire de Bourg-en-Bresse  
Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes

(1) : Palais de l'Élysée -55 rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 Paris (en franchise postale)